



Points de fraîcheur pour la population pendant les vagues de chaleur : recommandations à l'intention des communes

1. Danger de canicule

Les canicules représentent une menace sérieuse pour la santé. Les fortes chaleurs (pics de chaleur, nuits tropicales et vagues de chaleur) peuvent nuire à la santé de la population et, dans certaines circonstances, réduire les capacités mentales et physiques. Elles sont même potentiellement mortelles pour certains groupes de population, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes immobiles ou atteintes d'une maladie chronique.

Dans le canton de Berne, le nombre de jours de grande chaleur s'est multiplié par sept au cours des 40 dernières années. C'est pourquoi l'Office de la santé et l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires ont élaboré conjointement un [plan canicule cantonal](#) (publié le 17 juin 2024), qui présente des mesures et des recommandations visant à protéger la population durant les vagues de chaleur et à désengorger ainsi le système de santé.

2. Points de fraîcheur

Deux à trois heures dans un endroit frais suffisent déjà pour récupérer et reprendre des forces. C'est là le but des points de fraîcheur. Ces endroits sont très importants, surtout pour les personnes dont le logement se réchauffe beaucoup. Dans de nombreuses grandes villes aux États-Unis, les points de fraîcheur sont monnaie courante depuis des années. En effet, des centres dédiés sont ouverts à l'arrivée d'une vague de chaleur. En Europe, la ville de Vienne est précurseur en la matière : elle a créé des zones de fraîcheur accessibles gratuitement dans les quartiers fortement touchés par l'effet « îlot de chaleur » ([ville de Vienne et Croix-Rouge viennoise](#), en allemand).

Les points de fraîcheur ne doivent pas nécessairement être créés. Souvent, ils existent déjà. Peu importe que la fraîcheur soit générée par des processus naturels (ombre, murs épais, etc.) ou par de la climatisation, ou que les endroits se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur. En voici quelques exemples :

À l'intérieur

- Centres communaux
- Bibliothèques
- Bâtiments administratifs
- Centres commerciaux, musées, églises¹
- Etc.

À l'extérieur

- Parcs, espaces verts, cimetières, places de jeu
- Arbres, forêts
- Plans ou cours d'eau, piscines en plein air
- Fontaines, distributeurs d'eau potable
- Etc.

3. Liste des points de fraîcheur existants

La publication d'une liste recensant les points de fraîcheur existants est une mesure peu coûteuse pour les communes. Elle permet d'informer la population (surtout celle à risque) sur les possibilités de récupérer et de se rafraîchir pendant les vagues de chaleur et les jours chauds d'été. Vous trouverez ci-après quelques exemples de la manière dont certaines villes informent leur population sur les points de fraîcheur.

Suisse

Berne : [plan de la ville](#) → refroidissement en été

Bâle : [carte des fontaines de la ville](#)

Genève : [que faire à Genève pendant les fortes chaleurs ?](#)

St-Gall : [chaleur](#)

Autriche

Vienne : [Cooles Wien in der Stadt Wien-App](#)

Allemagne

Düsseldorf : [Karte der kühlen Orte](#)

Erfurt : [Kühle Orte und Trinkwasserspender](#)

Heidelberg : [Kühle Karte Heidelberg](#)

Karlsruhe : [Stadtplan für heiße Tage](#) → «kühle Orte»

Cologne : [Geoportal Stadt Köln](#)

Mannheim : [Hitzeschutz / Stadtplan für kühle Orte](#)

Nuremberg : [Kühle Orte für heiße Tage](#)

¹ Si ce ne sont pas des bâtiments étatiques, leur inscription sur la liste des points de fraîcheur doit être convenue avec les propriétaires. Il est cependant possible d'ajouter une mention générale précisant que les centres commerciaux, les églises et les musées sont des lieux souvent frais et accessibles au public par moments.